

ORGE FOURRAGÈRE
COÛT DE PRODUCTION INDEXÉ
JANVIER 2000 À DÉCEMBRE 2000

ÉLÉMENTS DE COÛT	TOTAL \$	\$/HECTARE RÉCOLTE 27,8	\$/TONNE VENDUE 94,52
FRAIS VARIABLES			
Semence d'orge fourragère	1 583,56	56,96	16,75
Fertilisants	2 216,22	79,72	23,45
Chaulage	386,98	13,92	4,09
Pesticides	410,33	14,76	4,34
Location de terrain	2 998,10	107,85	31,72
Main-d'oeuvre additionnelle	1 088,61	39,16	11,52
Entretien et réparation machineries	1 477,64	53,15	15,63
Carburants et lubrifiants	1 092,74	39,31	11,56
Gaz propane	104,14	3,75	1,10
Electricité	146,99	5,29	1,56
Cotisation à l'assurance récolte	495,95	17,84	5,25
Transport hors ferme	426,69	15,35	4,51
Intérêts sur emprunt à court terme	506,33	18,21	5,36
Sous-total	12 934,28	465,26	136,84
Cotisation d'assurance stabilisation	2 902,04	104,39	30,70
FRAIS FIXES			
Entretien des bâtiments et du fonds de terre	332,80	11,97	3,52
Assurances diverses	289,49	10,41	3,06
Taxes foncières	69,92	2,52	0,74
Intérêts sur emprunts à moyen et long termes	2 137,40	76,88	22,61
Autres frais	432,68	15,56	4,58
Sous-total	3 262,29	117,35	34,51
TOTAL DES FRAIS MONÉTAIRES	19 098,61	687,00	202,06
Amortissements	2 752,00	98,99	29,12
Rémunération du travail de l'exploitant	3 767,20	135,51	39,86
Rémunération de l'avoir du propriétaire	2 433,28	87,53	25,74
TOTAL DES FRAIS NON MONÉTAIRES	8 952,48	322,03	94,72
COÛT DE PRODUCTION	28 051,09	1 009,03	296,77

Le rendement retenu est de 3,4 tonnes par hectare.

ORGE FOURRAGÈRE
PRODUITS, REVENU STABILISÉ ET COMPENSATION
D'ASSURANCE STABILISATION
JANVIER 2000 À DÉCEMBRE 2000

	TOTAL \$	\$/HECTARE RÉCOLTE 27,8	\$/TONNE VENDUE 94,52
PRODUITS			
Vente d'orge fourragère	11 359,41	408,61	120,18
Compensation assurance stabilisation	10 483,69	377,11	110,92
TOTAL	21 843,10	785,72	231,10
REVENU STABILISÉ			
Frais variables	12 934,28	465,26	136,84
Frais fixes	3 262,29	117,35	34,51
Amortissements	2 752,00	98,99	29,12
Revenu annuel net stabilisé (90 %)	3 390,48	121,96	35,87
MOINS			
Cotisation d'assurance récolte	495,95	17,84	5,25
TOTAL	21 843,10	785,72	231,10
COMPENSATION D'ASSURANCE STABILISATION			
Revenu stabilisé	21 843,10	785,72	231,10
MOINS			
Vente d'orge fourragère	11 359,41	408,61	120,18
COMPENSATION TOTALE	10 483,69	377,11	110,92

Le rendement retenu est de 3,4 tonnes par hectare.

ORGE FOURRAGÈRE
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
JANVIER 2000 À DÉCEMBRE 2000

Année du modèle	1991
Type de production	Production de céréales, de maïs-grain et de soya dans la zone de plus de 2500 unités thermiques
Taille de l'entreprise	250 hectares en culture dont 166,6 ha de maïs-grain et 83,4 ha de céréales ou de soya
Fonds de terre	159,9 ha possédés 90,1 ha en location Drainé à 94,4 % pour la partie possédée et à 46,4 % pour la partie louée
Temps de travail	
Avoine	153,5 heures par l'exploitant 89,5 heures par la main-d'oeuvre additionnelle
Blé fourrager	154,6 heures par l'exploitant 90,9 heures par la main-d'oeuvre additionnelle
Blé panifiable	158,4 heures par l'exploitant 93,8 heures par la main-d'oeuvre additionnelle
Maïs-grain	1036,4 heures par l'exploitant 855,2 heures par la main-d'oeuvre additionnelle
Orge	154,6 heures par l'exploitant 90,9 heures par la main-d'oeuvre additionnelle
Soya	152,6 heures par l'exploitant 125,1 heures par la main-d'oeuvre additionnelle
Type de bâtiments	Plan de séchage avec séchoir continu et capacité d'entreposage totale de 1146,6 tonnes
Rendement des cultures	
Avoine	3130 kg par ha
Blé fourrager	3400 kg par ha
Blé panifiable	3400 kg par ha
Maïs-grain	6600 kg par ha
Orge	3400 kg par ha
Soya	2700 kg par ha
Prix de vente	Prix moyen selon la cédule d'écoulement